



Été 2018 : une fréquentation touristique en léger repli

Entre avril et septembre 2018, la fréquentation dans les hébergements collectifs de tourisme est en légère baisse en Occitanie par rapport à l'été 2017. Le tourisme dans la région pâtit des grèves des transports, d'un printemps pluvieux et de la canicule au coeur de l'été.

Dans ce contexte en demi-teinte, le littoral tire son épingle du jeu ainsi que Lourdes, la cité mariale profitant d'événements majeurs au cours de l'été 2018.

Séverine Bertrand, Insee

Lors de la saison d'été 2018, la région enregistre 45,1 millions de nuitées dans les hébergements collectifs de tourisme, soit une baisse de 0,9 % par rapport à l'été précédent, après plusieurs années de hausses consécutives. Dans les régions voisines, la fréquentation diminue également ou stagne comme en Nouvelle-Aquitaine (figure 1). En France métropolitaine, la fréquentation estivale progresse de 1,3 %.

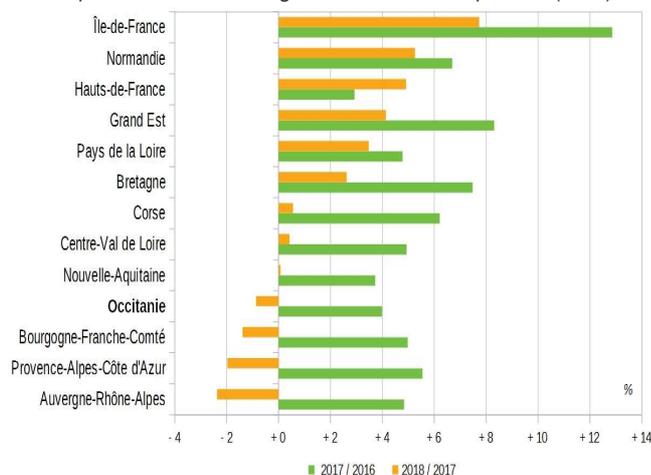
Cependant, l'Occitanie reste une région prisée par les vacanciers. Avec 14,5 % des nuitées touristiques, elle se situe au deuxième rang des régions de France métropolitaine derrière l'Île-de-France et demeure au premier rang pour l'hôtellerie de plein air (21 % des nuitées dans les campings).

Le repli de la fréquentation dans la région concerne à la fois les touristes résidant en France et à l'étranger, mais de manière différente. Les touristes résidents sont moins nombreux à séjourner en Occitanie, alors que le nombre de touristes en provenance de l'étranger est stable (-0,1 %) mais avec des durées de séjour plus courtes qu'en 2017. Les nuitées de la clientèle non résidente sont en recul de 2,6 % sur la saison 2018, une situation qui contraste avec le niveau national où elles progressent de 4,3 %. Ce sont surtout les touristes en provenance des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de Belgique qui réduisent leur fréquentation en Occitanie par rapport à l'année dernière.

Le début de la saison d'été est marqué par une grève des transports et une météo pluvieuse qui pénalisent la fréquentation touristique dans la région. Les mois d'avril et de juin enregistrent une baisse des nuitées, respectivement de 14,7 % et 3,9 % par rapport aux mêmes mois de 2017. Seul le mois de mai, avec ses week-ends prolongés, fait exception avec une hausse de 17,8 % des nuitées. Au cœur de l'été, le tourisme est impacté par la coupe du monde de football et par l'absence de « pont » autour du 14 juillet. Juillet et août sont aussi marqués par de fortes chaleurs dans la région, qui peuvent inciter des touristes à privilégier des régions plus fraîches du nord de la France. La fréquentation du mois d'août est stable mais ne suffit pas à dynamiser l'ensemble de la saison.

1 Une fréquentation en baisse dans la majorité des régions du sud de la France

Évolution des nuitées totales de la saison d'été par rapport à la saison d'été précédente dans les régions de France métropolitaine (en %)



Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE, enquêtes de fréquentation dans les hébergements collectifs

Légère baisse de la fréquentation dans les hôtels

Avec 10,7 millions de nuitées d'avril à septembre 2018, la fréquentation dans les hôtels d'Occitanie diminue de 0,5 % par rapport à la même période en 2017 (+1,8 % en France métropolitaine).

La fréquentation des hôtels est en baisse dans la majorité des espaces touristiques (figure 2). La baisse est particulièrement sensible dans les zones rurales et de montagne mais la fréquentation est également en repli (-1,2 %) dans l'espace urbain qui regroupe 47 % des nuitées hôtelières de la région. Les grèves des transports semblent avoir affecté l'activité en début de saison. Le nombre de nuitées baisse de 6,7 % en avril, en raison d'un recul sensible du tourisme d'affaires. En outre, les fortes chaleurs de juillet et août pénalisent sans doute le tourisme dans les deux métropoles de la région en plein cœur de l'été. Au total, sur l'ensemble de la saison

d'été, les nuitées hôtelières diminuent de 2,7 % dans la zone de Toulouse Métropole et de 0,9 % dans celle de Montpellier Méditerranée Métropole.

Dans ce contexte peu dynamique, les hôtels du littoral tirent leur épingle du jeu avec une fréquentation en légère hausse (+ 0,9 %). Mais, c'est à Lourdes que la saison hôtelière est la meilleure avec une progression de la fréquentation de 8,4 %. Avec 17 % des nuitées de la région, la cité mariale soutient l'activité touristique hôtelière de l'Occitanie, profitant de plusieurs événements (160^e anniversaire des apparitions de la Vierge, grands pèlerinages et accueil du Tour de France cycliste). La fréquentation de la clientèle résidente y augmente fortement (+ 30,8 %). En revanche, les touristes en provenance de l'étranger, majoritaires (66 % des nuitées), viennent moins nombreux cette saison. Ils séjournent cependant plus longtemps dans la cité mariale et au final le nombre de nuitées de cette clientèle non-résidente reste stable.

Sur l'ensemble de la saison, la fréquentation baisse dans les hôtels non classés et les hôtels de 1 à 2 étoiles tandis qu'elle progresse dans les hôtels haut de gamme (4 et 5 étoiles).

Moins de campeurs, mais des séjours plus longs

Entre avril et septembre 2018, les campings d'Occitanie enregistrent 26,2 millions de nuitées, en très légère baisse par rapport à 2017 (- 0,2 %). Les campeurs viennent moins nombreux dans la région, mais séjournent cependant un peu plus longtemps qu'en 2017 (en moyenne 6,4 jours contre 6,3 jours en 2017).

Sur l'ensemble de la saison d'été, l'Occitanie demeure la première destination des campeurs devant la Nouvelle-Aquitaine et Provence

Alpes-Côte d'Azur. La fréquentation des campings reste dynamique sur le littoral, qui capte 63 % des nuitées des campings, (+ 2,9 %) (figure 2). En revanche, dans les autres espaces touristiques, les nuitées diminuent, particulièrement dans le rural (- 8,8 %) et le Massif central (- 3,2 %). Confirmant la tendance des saisons précédentes, les touristes délaissent les emplacements nus, dont la fréquentation diminue de 7,9 %. Ils privilégient en effet les emplacements équipés de mobil-home, chalets ou habitations de loisirs. Les nuitées dans ces types d'hébergement sont en hausse de 5,4 %. Entre avril et septembre, le taux d'occupation des emplacements équipés atteint 49 % contre 29 % pour les emplacements nus. De fait, la fréquentation des campings haut de gamme (4 et 5 étoiles), qui offrent majoritairement ces hébergements, est en progression de 5,2 % sur la saison.

Recul de la fréquentation dans les autres hébergements touristiques

En Occitanie, les autres hébergements collectifs de tourisme, qui comprennent en majorité des résidences hôtelières et des villages vacances, enregistrent 8,2 millions de nuitées pendant la saison d'été 2018, en baisse de 3,4 % par rapport à 2017. La diminution est particulièrement marquée en tout début de saison avec un mois d'avril en retrait de 18,7 % par rapport à avril 2017.

C'est en zone de montagne et sur le littoral que le recul de la fréquentation est le plus fort. Les nuitées y diminuent respectivement de 9,9 % et de 4,9 % durant la saison. En revanche, la fréquentation augmente en zone rurale et dans le Massif central. ■

2 Le littoral et Lourdes, seuls espaces où la fréquentation augmente

Répartition des nuitées par espace touristique d'Occitanie durant la saison d'été 2018 (avril à septembre) et évolution 2018/2017

	Nombre de nuitées (en millions)	Évolution 2018/2017 (en %)			Ensemble des hébergements
		Campings	Hôtels	AHCT*	
Littoral	21,3	+ 2,9	+ 0,9	- 4,9	+ 1,5
Urbain	8,3	- 0,6	- 1,2	+ 1,8	- 0,6
Urbain hors métropoles	4,7	- 0,1	- 0,7	- 3,3	- 0,8
Toulouse Métropole	2,0	ns	- 2,7	+ 4,1	- 0,7
Montpellier Méditerranée Métropole	1,6	ns	- 0,9	ns	+ 0,2
Rural	7,2	- 8,8	- 5,8	+ 4,0	- 6,2
Montagne	4,3	- 0,8	- 7,7	- 9,9	- 5,2
Lourdes	2,0	ns	+ 8,4	ns	+ 7,5
Massif central	1,9	- 3,2	- 4,0	+ 5,5	- 1,9
Occitanie	45,1	- 0,2	- 0,5	- 3,4	- 0,9

* autres hébergements collectifs touristiques (résidences de tourisme et hôtelières, villages de vacances, auberges de jeunesse, etc.)

ns : non significatif

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la Direction générale des entreprises (DGE), enquêtes sur la fréquentation des hébergements collectifs touristiques

Source et définitions :

En partenariat avec la Direction générale des entreprises et les comités régionaux et départementaux du tourisme, l'Insee réalise mensuellement **des enquêtes sur la fréquentation des hébergements collectifs touristiques : hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques (AHCT)**. Ces derniers comprennent notamment les résidences de tourisme (dont appart'hôtels), villages de vacances, maisons familiales et auberges de jeunesse. Ils n'incluent pas les hébergements proposés par des particuliers.

La saison d'été couvre les mois d'avril à septembre. Pour les campings, depuis 2017, l'interrogation démarre sur tout le territoire en avril et dure jusqu'en septembre. Pour les régions dont la collecte démarrait auparavant en mai, les données relatives aux mois d'avril 2010 à 2016 ont été estimées.

La clientèle peut être soit **résidente** en France (si son lieu d'habitation habituel est localisé en France) soit **non-résidente**.

Les **nuitées** (ou fréquentation) correspondent au nombre total de nuits passées par les clients. Un couple séjournant trois nuits consécutives dans un hôtel compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Insee Occitanie
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 Toulouse Cedex 4

Directrice de la publication :
Caroline Jamet

Rédactrice en chef :
Michèle Even

ISSN : 2493-4704
© Insee 2018

Pour en savoir plus :

- « Saison touristique d'été 2018 - Fréquentation en hausse, grâce à la clientèle non-résidente », *Insee Focus* n° 134, novembre 2018
- « Saison touristique d'hiver 2017-2018 : un bilan très positif », *Insee Flash Occitanie* n° 80, juillet 2018
- « Saison touristique d'été 2017 - La fréquentation continue d'augmenter », *Insee Flash Occitanie* n° 46, décembre 2017

